

POLITIQUE RSE

COS CRPF - COS MAS de la Vallée du Lunain



Les défis environnementaux, sociétaux et éthiques actuels sont devenus primordiaux dans notre société. Afin d'y répondre, le COS CRPF et la MAS de la Vallée du Lunain s'engagent volontairement dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Intégrée pleinement à la démarche d'amélioration continue de nos pratiques, elle nous offre l'opportunité d'une croissance partagée, profitable pour tous : la Fondation et ses collaborateurs, ses partenaires et plus largement la société civile ainsi que l'environnement au sein desquels nous évoluons.

Nos activités ont des impacts directs sur l'environnement, l'accompagnement de nos bénéficiaires, la vie de nos salariés et nos relations avec les différentes parties prenantes que sont nos financeurs, partenaires, fournisseurs et autres acteurs du territoire.

La mise en œuvre de la démarche RSE, portée par nos forces vives et nos compétences internes appuyées par des experts métiers externes, a déjà eu des impacts positifs reconnus. Aujourd'hui, les obligations réglementaires ainsi que notre ambition dans ce domaine, nous poussent à agir toujours plus.

Nos engagements, intégrés dans le projet stratégique de la Fondation COS Alexandre Glasberg se déclinent dans les domaines de l'environnement, des droits des usagers, de la démarche de Qualité de vie et des conditions de travail des salariés, de la loyauté des pratiques et des relations avec les fournisseurs et sous-traitants et des besoins du territoire.



Engagement 1

Diminuer notre impact environnemental

- Réduire nos consommations énergétiques et autres ressources non renouvelables
- Réduire la pollution liée à nos activités
- Promouvoir une économie circulaire



Engagement 2

Favoriser le dialogue social et la qualité de vie au travail et des conditions de travail

- Améliorer l'organisation et le contenu du travail
- Assurer une gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels
- Être attractif et fidéliser les salariés
- Accompagner les salariés dans le maintien et le développement de leurs compétences en lien avec les enjeux stratégiques de l'établissement
- Promouvoir la santé au travail



Engagement 3

Répondre aux besoins du territoire et des personnes accompagnées

- Adapter notre offre aux besoins économiques et sociétaux du territoire
- Accompagner les salariés dans la démarche de promotion de la Bienveillance
- Sensibiliser et impliquer les parties prenantes à la démarche RSE



Engagement 4

Promouvoir une politique Achat responsable et loyale

- Sélectionner les fournisseurs et sous-traitants de façon loyale
- Déployer une politique achat éco-responsable

Chacun de ces engagements est décliné en objectifs concrets, dans un plan d'action suivi par le COPIL RSE.

À Nanteau-sur-Lunain, le 19 janvier 2026

Roxane DURAND
Directrice adjointe CRPF

Murielle MIGNAC
Directrice MAS

Anne-Marie CHÈVRE
Responsable Qualité